



COMMUNIQUE MINISTERIEL
Elaboré lors de la 4^{ème} Assemblée Générale du FARA
Tenue à Johannesburg le 12 juin 2007

La 4^{ème} Assemblée Générale du FARA, qui a vu une participation forte, dynamique et diversifiée, a été riche en informations et en connaissances sur les opportunités et les problèmes de l'agriculture africaine. Cette opportunité a été mise à profit lors des délibérations de la Table Ronde Ministérielle tenue le 12 juin 2007 qui a porté sur les problèmes les plus pressants qui se posent à l'agriculture africaine.

La Table Ronde Ministérielle était présidée par son Excellence Madame Lulu Xingwana, Ministre Sud-Africaine de l'Agriculture et des Affaires Foncières. Elle a vu la participation de l'Honorable Ernest A. Debrah, Ministre de l'Alimentation et de l'Agriculture du Ghana, de l'honorable John Karim-Sesay, Vice Ministre de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire de Sierra Leone, de l'Honorable Abu Baker Al-Mansour, Secrétaire Général du Comité Populaire de l'Autorité de l'Agriculture, de la Santé Animale et des Ressources Maritimes de la Libye, de l'Honorable Paul Smit, Vice Ministre de l'Agriculture, de l'Eau et de la Foresterie de la Namibie, de l'Honorable Olifant Mfa, Ministre Délégué de l'Agriculture du Botswana, de l'Honorable Kibirige-Seibunya Israel, Ministre d'Etat chargé de l'Agriculture, des Industries Animales et de la Pêche de l'Ouganda, de l'Honorable Farba Senghor, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et de la Sécurité Alimentaire du Sénégal, de l'Honorable Rugare Mumbo, Ministre de l'Agriculture du Zimbabwe, et du Dr Samba Ly, Directeur Général de l'Institut National de la Recherche Agronomique du Niger, représentant le Ministre du Développement Agricole du Niger.

A la suite de leurs délibérations, les Ministres ont rendu public le présent communiqué:

Communiqué issu de la réunion des Ministres Africains de l'Agriculture tenue à Johannesburg le mardi 12 juin 2007:

Nous, Ministres de l'Agriculture réunis au cours de la 4^{ème} Assemblée Générale du Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA) tenue au Sandton Convention Center de Johannesburg en République d'Afrique du Sud du 10 au 16 juin 2007 :

Conscients des améliorations significatives dans la production et la productivité de l'agriculture africaine et des progrès faits par rapport aux engagements pris lors de la Table Ronde Ministérielle tenue en Ouganda le 7 juin 2005 pendant la 3^{ème} Assemblée Générale du FARA, à savoir:

- appuyer les parties prenantes du FARA dans la mise en oeuvre d'un programme d'action globale, comme convenue lors de la 3^{ème} Assemblée Générale;
- rendre effectifs le changement institutionnel et le renforcement des capacités nécessaires à la mise en oeuvre d'une recherche orientée vers l'impact, utilisant toutes les avancées appropriées de la science et des méthodes et paradigmes de recherche:

- mobiliser les ressources financières nécessaires pour redynamiser les instituts nationaux de recherche agricole incluant les universités, les établissements agricoles, les organisations sous régionales et régionales, et rendre possible l'appui stratégique de leurs partenaires régionaux et internationaux;
- Faire le plaidoyer en faveur de la cause des organisations sous régionales et régionales pour leur permettre de bénéficier de la collaboration transfrontalière et du partage de tâches;
- appuyer la recherche agricole pour le développement en tant que meilleur moyen d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ;
- donner mandat au FARA pour assurer le plaidoyer en faveur des programmes agréés par les parties prenantes lors de la 3^{ème} Assemblée Générale, pour promouvoir le partenariat en vue de leur mise en oeuvre et pour développer un cadre intellectuel et physique offrant des opportunités d'apprentissage de façon à ce que toutes les parties prenantes puissent contribuer à leur diffusion la plus large;

Reconnaisant que malgré ces progrès, l'Afrique est toujours en retard par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, particulièrement l'OMD 1 qui consiste à éradiquer la pauvreté extrême et la faim d'ici 2015, et l'OMD 7 qui cherche à assurer la durabilité de l'environnement d'ici 2015;

Conscients que le contexte de la recherche agricole pour le développement en Afrique a été substantiellement amélioré par l'approbation, par les Chefs d'Etat et de Gouvernement africains réunis à Banjul en 2006, du Cadre pour la Productivité Agricole en Afrique (FAAP) et que ce dernier définit les directives et principes de la mise en oeuvre du Pilier IV du Programme Détaillé de Développement Agricole de l'Afrique (PDDAA), qui englobe la recherche agricole ainsi que la dissémination et l'adoption de technologies;

Endossons l'appel du FAAP pour :

- les réformes des institutions et services agricoles ;
- l'accroissement des investissements pour la productivité agricole et;
- un appui financier régulier et coordonné.

Plaidons pour le respect des principes du FAAP concernant :

1. *l'élargissement des pouvoirs des utilisateurs finaux pour assurer leur participation effective dans la définition des priorités et des programmes de travail de la recherche, la vulgarisation et la formation afin de les rendre plus adaptés;*
2. *la subsidiarité planifiée pour donner la responsabilité et le contrôle des ressources pour les activités de recherche, de vulgarisation et de formation agricoles au niveau le plus approprié de prise de décision (local, national et régional) ;*
3. *le pluralisme dans la prestation des services de recherche, de vulgarisation et de formation agricoles de façon à ce que les différentes capacités et forces d'une large gamme de fournisseurs de services tels que les universités, les ONG, les secteurs publics et privés, puissent contribuer aux opérations de productivité agricole financées sur fonds publics;*
4. *les approches basées sur l'évidence et qui mettent l'accent sur l'analyse des données, dont les facteurs économiques et l'influence du marché sur le développement des politiques, la définition des priorités et la planification stratégique pour la recherche, la vulgarisation et la formation agricoles;*
5. *l'intégration de la recherche agricole dans les services de vulgarisation, le secteur privé, les programmes de formation, de renforcement des capacités et d'éducation*

- afin de répondre de manière holistique aux besoins et opportunités d'innovation du secteur ;*
6. *l'incorporation explicite de critères de durabilité dans l'évaluation des investissements publics dans la productivité agricole et les programmes d'innovation (fiscale, économique, sociale et environnementale) ;*
 7. *l'utilisation systématique de systèmes améliorés de gestion de l'information, en particulier pour la planification, la gestion financière, l'élaboration de rapports et le suivi et évaluation ;*
 8. *l'introduction du partage des coûts avec les utilisateurs finaux sur la base de leur capacité financière, pour augmenter leur part dans l'efficacité de la prestation de services pour améliorer la durabilité du financement ;*
 9. *l'intégration de l'aspect genre à tous les niveaux, y compris les producteurs, les organisations de producteurs, le secteur privé, les institutions publiques et le personnel de recherche et de vulgarisation.*

Conscients que l'Afrique doit se positionner pour répondre aux défis liés:

- aux changements climatiques qui auront les effets les plus sévères sur le Continent Africain et en particulier sur les pauvres en milieu rural, tels que les phénomènes atmosphériques de plus en plus incertains et extrêmes, la perte des ressources en eau, et sur l'expansion des maladies humaines, végétales et animales ;
- aux contraintes physiques et institutionnelles liées au commerce intra -africain des matières premières agricoles et des produits manufacturés ;
- à la nécessité de politiques et d'approches bien structurées pour la production de biocarburants, qui soit conforme à la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de nos pays ;
- à l'utilisation de grains alimentaires pour la production de biocarburants dans les pays non africains, grands producteurs de grains, qui fait monter les prix mondiaux du grain et réduit les stocks à partir desquels l'Afrique puisait traditionnellement pour les importations et l'aide alimentaire;
- aux prix de plus en plus élevés du carburant et des autres denrées qui augmenteront les coûts de fabrication des intrants agricoles et de transformation des produits agricoles ;
- à l'échec des négociations de Doha de l'Organisation Mondiale du Commerce et la persistance des subventions et barrières tarifaires qui freinent les opportunités de l'Afrique à apporter de la valeur ajoutée aux matières premières agricoles et;
- à la menace de la grippe aviaire hautement pathogène (GAHP), de la fièvre de la Vallée du Rift et des autres maladies zoonotiques transfrontalières.

Félicitons le Département d'Economie Rurale et d'Agriculture de la Commission de l'Union Africaine (UA-DREA) et ses agences tels que le Bureau Inter Africain pour les Ressources Animales (UA-BIRA), le Nouveau Partenariat pour le Développement Economique de l'Afrique (NEPAD), le Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA), l'Association pour le Renforcement de la Recherche Agricole en Afrique de l'Est et du Centre (ASARECA), le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF/WECARD), les membres Nord Africains de l'Association des Instituts de Recherche Agricole du Proche Orient et de l'Afrique du Nord (ARINENA) et la Communauté de Développement de l'Afrique Australe/ Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Ressources Naturelles (SADEC/FANR), pour l'unité de plus en plus solide dont ils font montre dans leurs objectifs et actions.

Réitérons notre conviction:

- qu'une recherche agricole vigoureuse est essentielle pour la production des changements scientifiques, techniques, économiques, politiques et socio culturelles nécessaires pour augmenter les revenus ruraux, améliorer la sécurité alimentaire, réduire la dégradation des ressources naturelles et la perte de la biodiversité, et augmenter la contribution de l'Afrique au commerce international ;
- que des systèmes nationaux de recherche agricole solides sont les fondations pour un développement agricole national et des programmes sous régionaux et régionaux cohésifs;
- que l'importance de la demande en recherche agricole est telle que tous les acteurs dans la recherche doivent être engagés et encouragés à contribuer à maximiser l'impact de l'investissement global de toutes les sources dans la recherche agricole à partir de leurs avantages collaboratifs basés sur le principe de subsidiarité et de prise de décision participative.

Réaffirmons notre engagement à un développement agricole équitable et durable et nous engageons à créer un environnement favorable à la recherche agricole permettant l'avancement du développement agricole et se traduisant par l'amélioration des conditions de vie de la majorité des Africains, qui sont des petits agriculteurs et des éleveurs.

Félicitons le Secrétariat du FARA, sous la direction éclairée du Docteur Monty Jones, pour la contribution remarquable qu'il a apportée depuis 2005 pour accélérer la mise en œuvre du Pilier IV du PDDAA, et l'exhortons à maintenir le même esprit et la même énergie pour faire face aux défis qu'ils auront à affronter d'ici à la tenue de la 5^{ème} Assemblée Générale.

Affirmons le Plan d'Action suivant et nous engageons à:

- promouvoir l'efficacité des systèmes nationaux de recherche agricole (NARS) et de nos organisations sous régionales et régionales de recherche;
- assurer que nos institutions agricoles de développement, de recherche et de formation/éducation fonctionnent conformément aux principes du FAAP;
- respecter l'engagement de nos gouvernements à investir 10% de notre PIB national dans l'agriculture;
- soutenir cet investissement par les ressources financières nécessaires pour redynamiser les instituts nationaux de recherche agricole dont les universités et les établissements d'enseignement agricole;
- assurer la diffusion à tous les niveaux des résultats de la recherche;
- appuyer les organisations sous régionales et régionales qui appartiennent à nos systèmes nationaux de recherche agricole et;
- redynamiser l'éducation tertiaire agricole pour qu'elle produise des techniciens, des ingénieurs et des diplômés de 3^{ème} cycle dotés à la fois de l'expertise disciplinaire de niveau international et des capacités nécessaires pour participer efficacement aux systèmes modernes d'innovation agricole capables de faire face aux opportunités et problèmes susmentionnés.

Par la présente, Nous donnons mandat au FARA pour développer un plaidoyer en faveur des programmes agréés par ses parties prenantes lors de sa 4^{ème} Assemblée Générale, pour promouvoir le réseautage entre ses partenaires africains et non africains conformément à son nouveau Plan Stratégique tel que amendé et agréé par la décision de l'Assemblée Générale du FARA.

Fait à Johannesburg le 12 juin 2007